

La frontière linguistique : le mur des Belges ?

*Min REUCHAMPS**

Pour tout Belge désirant construire ou rénover qui se respecte, il est un événement incontournable : Bati-Bouw. En mars de chaque année, se tient en effet au palais des expositions de Bruxelles un salon de la construction qui réunit généralement plus de 100 000 visiteurs. Les longues files à l'entrée et à la sortie du parking en témoignent. D'où viennent ces visiteurs ? De toute la Belgique. Aussi bien de Bruxelles, que de Flandre ou de Wallonie. Le nom d'ailleurs du salon, Bati-Bouw, est là pour attirer l'ensemble des Belges qu'ils soient néerlandophones ou francophones puisqu'il combine au sein d'un même titre français – Bati – et néerlandais – Bouw – dans une harmonie linguistique marketing assez réussie, semble-t-il. Si l'on regarde un peu autour de soi, on remarque rapidement que cette technique est, en fait, assez répandue en Belgique parfois sous la forme d'acronymes. Pensons notamment au Kunsten festival des arts, à la célèbre carte SIS – pour Système Information Sociale ou Sociaal Informatie

* Min Reuchamps est Aspirant du Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS au Département de science politique de l'Université de Liège. Il étudie le fédéralisme, la socialisation politique ainsi que les méthodes et vient de publier « Les Belges francophones et le fédéralisme. À la découverte de leurs perceptions et de leurs préférences fédérales » dans la revue *Fédéralisme Régionalisme*.

Systeem – nécessaire pour toute prestation médicale ou encore aux OLO, les obligations linéaires/lineaire obligaties.

Mais avant d'être connue pour son salon Bati-Bouw ou les jeux de mots et acronymes combinant harmonieusement français et néerlandais, la Belgique est connue, au-delà de nos murs, pour ses conflits communautaires stigmatisés par la frontière linguistique qui traverse le pays d'Est en Ouest séparant le Nord du Sud. Cette frontière linguistique serait-elle le mur des Belges ? Voilà une question que l'on ne manquera pas de se poser, surtout un non-Belge, lorsque se rendant en voiture au palais des expositions (où sont bien évidemment organisés d'autres salons que Bati-Bouw... on pensera, selon les goûts, au salon de l'auto ou au salon des vacances) depuis Liège on lira la signalisation routière d'abord en français uniquement, en néerlandais ensuite, quelques kilomètres plus loin de nouveau en français, puis encore en néerlandais, et arrivé aux environs de Bruxelles, lorsqu'on prend à droite pour s'engager sur le ring, dans les deux langues finalement. On peut également vivre une expérience linguistique similaire – recommandée à tout visiteur étranger – en prenant en gare de Liège-Guillemins un train IC venant d'Eupen (ou depuis quelques années de Maastricht) pour rejoindre une des trois gares bruxelloises. En effet, l'accompagnateur de train s'exprimera après le départ de Liège en français ; on apprendra ainsi que les prochains arrêts seront Louvain, Bruxelles-Nord, Bruxelles-Central et Bruxelles-Midi. Une demi-heure plus tard, arrivant en gare de Louvain, ce même accompagnateur de train annoncera que « we komen aan in Leuven » et en repartant que « de volgende halten zijn Brussel-Noord, Brussel-Centraal en Brussel-Zuid ». Finalement, une petite heure après le départ de Liège, toujours le même accompagnateur indiquera

l'arrivée à Bruxelles-Nord ainsi que l'arrivée à Brussel-Noord.

Assurément, nous avons déjà tous vécu ces trajets « linguistiques », si vous me permettez l'expression. On n'est d'ailleurs plus surpris des changements de langue si fréquents et qui pourtant piqueront la curiosité de nos visiteurs ou les inquiéteront... Imaginez-vous revenir d'une visite agréable à Bruxelles et, voulant retourner à Lille, ne plus voir après quelques kilomètres qu'une sombre indication pour Rijsel... Plus sérieusement, attaquons plutôt la question abruptement lancée suite à une tranquille visite au salon Bati-Bouw : la frontière linguistique constitue-t-elle le mur des Belges ?

Au vu des panneaux routiers ou des annonces de l'accompagnateur de train, on répondra « oui » (ou « ja ») quasi sans hésiter. En outre, si on ouvre la presse écrite des deux côtés de ladite frontière linguistique – ce que j'ai fait pour vous au cours des dernières semaines – on s'apercevra rapidement que cette frontière sépare bel et bien les Belges entre des néerlandophones/Flamands et des franco-phones/Wallons (il ne serait pas sage ici d'entrer dans une discussion, pourtant fort intéressante, à propos de comment nommer les deux grandes communautés belges). Ainsi, dans cette perspective, on ne sera guère surpris d'apprendre que « Les Wallonnes embrassent plus que les Flamandes » (*Le Soir/Belga*) ou, si on préfère, « Waalse vrouwen kussen meer dan Vlaamse » (*Knack*)... Si l'on passe à des choses plus « sérieuses » – et n'oublions pas que cet ouvrage est composé principalement de contributions de politologues – comme les élections, les résultats du scrutin du 7 juin dernier semblent aussi aller dans cette direction. Ainsi, le site d'information de la VRT De Redactie.be (comme vous le voyez, je ne me suis pas limité dans mon investigation à la presse écrite) titrait le

lendemain des élections « België is na 7 juni twee verschillende landen » ; la Belgique serait ainsi après le 7 juin devenue deux pays différents puisque le centre de gravité politique en Flandre se situerait au centre-droit alors qu'en Wallonie il serait au centre-gauche. On pourrait longuement alimenter cette liste avec des exemples prosaïques comme celui des bisous ou d'autres plus « sérieux » comme celui de la dualisation du paysage électoral, mais revenons à notre question.

Une frontière linguistique traverse la Belgique depuis – bien – avant la création de cette dernière, historiens et politologues du nord comme du sud du pays se l'accordent. Ainsi, les Belges se sont toujours partagés entre certains parlant néerlandais et d'autres français (sans oublier ceux qui s'expriment principalement en allemand). Pour être précis, le premier recensement national tenu en 1846 rapportait que trois groupes composaient la Belgique dont le plus important utilisait le plus souvent « le flamand ou le hollandais » (57 %), le deuxième « le français ou le wallon » (42 %) et le troisième une autre langue, surtout l'allemand (1 %). À cette époque, la frontière linguistique n'était pas fixée – pouvait-on d'ailleurs parler de frontière ? – , elle évoluait au fil des mouvements de population. Ce n'est qu'au début des années 1960 que le tracé de cette frontière linguistique a été arrêté une fois pour toute – bétonné disent les Belges – et que donc, peu importe la proportion de la population d'une commune parlant une autre langue que celle de la région linguistique, cette commune demeurera au sein de sa région linguistique. Dans la décennie qui a suivi, les trois grands partis politiques se sont divisés selon le clivage linguistique ainsi que la radio-télévision belge et bien d'autres organisations et organes « nationaux » par la suite. Ainsi, au fur et à mesure des années, la frontière linguistique s'est élargie à une frontière

politique, médiatique, culturelle voire sexuelle, si l'on en croit l'exemple des bisous, et bien plus encore à en croire les journaux et les enquêtes qui y sont rapportées. Est-ce devenu un mur infranchissable ?

Dans une perspective fédérale, quoi de plus logique que les entités fédérées ou les États fédérés, si on préfère insister sur l'égalité de ces derniers avec l'État fédéral, connaissent des trajectoires politiques, culturelles, médiatiques distinctes. D'ailleurs, pour les fédérations dites multinationales, comme la Belgique ou le Canada, celles qui tentent de faire cohabiter des « nations » différentes au sein d'un même pays, la raison principale du fédéralisme ne doit-elle pas être trouvée dans ces distinctions ? Évidemment, toutefois, on ne peut pas perdre de vue deux éléments fondamentaux de toute dynamique fédérale. D'une part, le sens de la dynamique. En Belgique, la dynamique dominante est centrifuge ; poussée à son paroxysme elle conduit inexorablement à l'implosion de l'ancien État unitaire belge devenu fédéral entre-temps. Des éléments centripètes – de toute sorte, à la fois politiques, culturels ou médiatiques, par exemple – sont nécessaires pour équilibrer la dynamique fédérale et venir la nourrir. D'autre part, le contenu de la dynamique. Si le fédéralisme repose sur le *self-rule* qui se traduit par des trajectoires distinctes, tout ensemble fédéral nécessite également un *shared rule* visant à organiser en commun le vivre ensemble. L'observateur un tant soit peu averti du fédéralisme belge estimera néanmoins que la dynamique fédérale n'est pas toujours très stable.

Dans cette instabilité fédérale, que d'aucuns qualifieront de chronique, la frontière linguistique et ses conséquences ne jouent-elles pas un rôle décisif ? Oui et non... voilà une réponse bien belge, n'est-ce pas ? Oui, car

incontestablement la frontière linguistique est chargée d'un fort contentieux communautaire, pensons simplement à la problématique de Bruxelles-Hal-Vilvorde, cet arrondissement électoral – vivement contesté par la plupart des partis flamands – dont l'existence permet à des francophones habitant dans une commune flamande de voter pour des listes francophones aux élections législatives fédérales. Non, car tout n'est pas que linguistique ou plus généralement communautaire. Voyons cela...

Depuis de nombreuses années, la science politique s'est intéressée aux clivages, ces lignes de fractures – dont la plus connue, mais pas la seule, est ce qu'on appelle communément et pas nécessairement judicieusement l'axe gauche-droite – qui structurent tout paysage politique et particulièrement les partis politiques qui s'y développent, l'animent et y disparaissent. Dans la littérature sur les clivages, il y a une sorte de clivages qui doit retenir notre attention : ce sont les *cross-cutting cleavages*. Ces CCC (l'abréviation est de l'auteur et vaut ce qu'elle vaut) sont des clivages qui s'entrechoquent au sein d'un même paysage politique et ces croisements atténuent l'effet de chaque clivage pris séparément car ils multiplient les allégeances possibles. L'exemple classique est la Suisse, il y a quelques années, qui se voyait traversée à la fois par un clivage linguistique et un clivage religieux. Ainsi, en termes de dynamique fédérale, certains cantons étaient majoritairement germanophones et protestants tandis que d'autres étaient germanophones et catholiques alors que d'autres encore étaient francophones et catholiques et ainsi de suite. Ces CCC existent également en Belgique. Ainsi, le législateur au moment de la première réforme de l'État a pris en compte la présence de tels clivages en voulant protéger les minorités idéologiques. Dans le système unitaire, les catholiques,

minoritaires politiquement en Wallonie, étaient « protégés » par les catholiques, majoritaires en Flandre, tandis que les socialistes, minoritaires en Flandre, étaient protégés par le socialisme, majoritaires en Wallonie. En fédéralisant le pays, le législateur avait conscience de briser cette solidarité et a dès lors prévu un mécanisme de protection pour les minorités idéologiques. De nos jours, un autre exemple frappe l'attention : à la fois la Fédération belge des entreprises (FEB) et les syndicats sont jusqu'à présents restés nationaux (malgré parfois, c'est vrai, de fortes dissensions communautaires internes), mettant ainsi en avant la prégnance d'un autre clivage – le clivage socio-économique – que le clivage communautaire.

Plus généralement, si « on » est souvent tenté de parler en termes univoques des néerlandophones/Flamands et des francophones/Wallons comme des groupes homogènes et unis, la réalité est bien différente et laisse place à une très grande diversité au sein de ces deux communautés. Prenons simplement l'exemple des préférences dites fédérales, c'est-à-dire les préférences pour l'avenir de la Belgique. Quels que soient les scénarios proposés, aucun ne réunit une majorité absolue et encore moins une unanimité et ce peu importe le côté de la frontière linguistique considéré. Plus intéressant peut-être, étudiant les résultats de l'*European Social Survey*, cette grande enquête universitaire menée dans une trentaine de pays européens périodiquement, on remarquera rapidement que les valeurs sociales divergent sensiblement entre les habitants du sud et ceux du nord du pays comme pour les indicateurs de confiance. Oui, mais... cela tient beaucoup à la façon dont on lit ces résultats. Les différences, même si elles sont statistiquement significatives, disparaissent en effet lorsqu'on contrôle pour les variables sociodémographiques. En d'autres termes, si dans l'absolu, les Flamands montrent

généralement un taux plus élevé de confiance politique (confiance dans les autres citoyens, confiance dans les institutions politiques) que les Wallons, la différence disparaît si on compare des répondants au profil sociodémographique similaire (par exemple, selon leur niveau d'études ou de revenus). De plus, la variable linguistique n'explique généralement qu'entre 5 % et 10 % de la variance du niveau de confiance politique ; les facteurs derrière celles-ci sont donc à chercher, pour 90 %, ailleurs que dans le simple fait d'être néerlandophone, flamand, francophone ou wallon.

Ces dernières réflexions ne peuvent évidemment pas conduire à la conclusion que *in fine* néerlandophones/Flamands et francophones/Wallons sont identiques et qu'il n'existe tout simplement pas de mur – linguistique – entre les Belges. Loin de là... et la fédéralisation progressive du pays et son évolution future reflètent les différences qu'il peut avoir entre les communautés du pays. La Belgique néanmoins n'est pas traversée que par un seul mur – la fameuse frontière linguistique qui n'est peut-être pas insurmontable – mais bien par de nombreux murets aux couleurs fort différentes. Finalement, ne dit-on pas souvent que le Belge a une brique dans le ventre... et si cette brique n'était pas si différente quel que soit le côté de la frontière linguistique où on la pose ?